

## **REGLES LOCALES**

### **Hors limites Règle 18**

trou n° 16 le chemin à gauche du fairway est HL

trou n° 18 le Club House, le green d'entrainement et les terrasses sont HL

### **Obstacles d'eau Règle 17**

Trou n° 16 si une balle touche le green ou ses abords et termine sa course dans l'eau ( dropping zone à gauche du green)

Trou n° 17 prolongement des piquets rouges à droite du fairway jusqu'au bout de l'obstacle d'eau

### **Terrain en conditions anormales Règle 16**

Zones délimitées par des piquets BLEUS, ornières, ravines, taupinières en relief ou arasées (drop gratuit à 1 club)

Dégagement non autorisé si la gêne ne concerne que le stance

### **Règle 16.1 f Jeu interdit autour des arbres équipés de tuteurs ou haubans**

(drop gratuit) pour une balle reposant dans cette zone de jeu interdit, interférant avec le stance ou le swing

### **Jeu et Entrée INTERDITS (trou n° 2)**

Zones délimitées par des piquets BLANCS sommets VERTS

Dégagement gratuit au plus proche à 1 club de la zone

### **Obstructions inamovibles et conditions anormales du parcours**

Tout élément artificiel, chemins gravillonnés ou cimentés, clôture électrique

Dégagement gratuit, drop à 1 club

### **PENALITES POUR INFRACTION A UNE REGLE LOCALE**

Stroke play 2 COUPS, Match play PERTE DU TROU